



Union SNUI - SUD Trésor Solidaires

SECTION DISI Rhône Alpes Est Bourgogne

Déclaration liminaire au CTL du 5 avril 2012

Monsieur le Président,

Permettez-nous en introduction des travaux de ce CTL, de tirer le bilan de la DGFIP, 4 ans après sa création en avril 2008.

Les promoteurs de la création de la DGFIP considèrent cette fusion comme une réussite, bien évidemment... l'Union SNUI-SUD Trésor SOLIDAIRES livre un autre bilan concret, qui lui, est bien moins positif.

Plus de 14000 emplois ont été supprimés depuis 2007 au sein des services de la DGFIP et 25000 depuis 2002. depuis 2007, ces destructions d'emplois publics représentent deux départs à la retraite sur trois non remplacés, soit un nombre très largement supérieur à la règle « dogmatique » de 1 sur 2 au sein de la fonction publique.

Ces suppressions d'emplois ont des conséquences désastreuses sur les conditions de vie au travail et sur l'exercice des missions de la DGFIP, et ce, alors que le Directeur Général reconnaît que la charge de travail a augmenté de 35% dans l'ensemble des services.

La création de la DGFIP a été mise en œuvre de manière précipitée et accélérée. En moins de 4 ans, les directions départementales ont été fusionnées, tout comme les services de la centrale. Encore plus fort c'est en quelques mois qu'a été faite la fusion des services informatiques avec la création des DISI.

De nombreux services ont été réorganisés avec de profondes évolutions des méthodes de travail.

Alors que les 2 anciennes directions fusionnaient, le mode de management est devenu de plus en plus contraignant et ce sans prévoir le soutien technique adéquat aux agents.

En ce qui concerne les rémunérations, là aussi, le bilan est catastrophique avec le gel du point d'indice sur plusieurs années. Et pour couronner le tout, une mise en place rapide de la journée de carence qui va encore aggraver la situation des agents les plus fragiles au niveau financier.

Le haut niveau de mécontentement, de revendications et de conflit à la DGFIP, plus de 1 agent sur trois étaient en grève le 2 février 2012, témoigne, au-delà des bilans purement comptables, d'une réalité beaucoup plus préoccupante. Il faudra que notre Directeur Général en prenne conscience et accepte de débattre sereinement de tous les sujets avec les représentants du personnel.

Venons en maintenant à ce CTL. Nous ne pouvons accepter que les documents préparatoires ne nous parviennent pas dans les délais prévus par les textes réglementaires. C'est en préparant les dossiers en profondeur que nous abordons le dialogue institutionnel. Si ces méthodes ne changent pas nous en tirerons toutes les conséquences.

Le bilan annuel ne recouvre que les 4 derniers mois de l'année, il est difficile voire impossible pour les représentants du personnel d'effectuer des comparaisons sur les emplois et les moyens mis à disposition pour exercer les missions alors que les données sur le fonctionnement des services recouvrent bien une période annuelle. Les représentants de l'Union ne sont pas aussi optimistes que vous sur la manière favorable d'aborder l'année 2012.

En ce qui concerne le bilan de la 2ème vague des options CID, le délai accordé aux agents pour se prononcer a été extrêmement court. De plus toutes les règles du jeu n'étaient pas véritablement définies pour permettre aux agents de bien peser leur choix. Tout cela nous amène à constater que 8 agents n'ont pas opté.

La situation de certains départements devient dans ces conditions très préoccupante.

Comment comptez-vous combler rapidement les vacances d'emplois ?

Combien d'agents non qualifiés actuellement ont opté ?

Nous nous félicitons que l'administration ait pris enfin conscience de la difficulté que les agents rencontrent pour passer l'examen de PAU. Cependant le seul soutien de techniciens de notre DISI ne suffira pas. Il faut que l'administration revoie le contenu de l'examen afin de mettre en adéquation les épreuves avec la diversité des missions exercées par les PAU. Sur les particularités concernant l'ESI de Meyzieu, l'administration doit prendre en compte la spécificité des métiers exercés dans l'éditique. Si cette reconnaissance du métier ne se traduit pas par une qualification et la prime correspondante, les conséquences sur la montée en charge de Meyzieu pourraient être très préjudiciables.

Sur le dernier point de l'ordre du jour, le budget prévisionnel pour 2012, les documents préparatoires ne nous donnent que peu d'informations. Nous supposons que ce budget s'inscrit dans la logique ministérielle de réductions des dépenses. Sur quel pourcentage d'économies vous êtes vous engagé auprès de la centrale ?.

Pour conclure, les élus de l' Union SNUI-SUD Trésor SOLIDAIRES ne pourront accepter des emplois en moins, avec un budget en régression et un pouvoir d'achat des agents en net recul. Les agents et les usagers du service public n'acceptent pas d'être les seules victimes des choix politiques et administratifs.